

	Up ! Enhanced Management	Première édition
	9 Le contrôle de la firme et de son environnement 9.10 Le gouvernement d'entreprise	http://www.up-comp.com contact@up-comp.com

$$PER_{\text{Projet}} > (1 - \tau_{\text{Impôts Société}}) * \tau_{\text{Intérêt}}$$

a De plus, une entreprise a intérêt à procéder à une augmentation de capital pour financer une acquisition si :

$$\frac{\text{RésultatEntreprise} + \text{RésultatAcquisition}}{\text{ValeurBoursièreEntreprise} + \text{ValeurBoursièreAcquisition}} > \frac{\text{RésultatEntreprise}}{\text{ValeurBoursièreEntreprise}}$$

Soit :

$$\text{ValeurBoursièreEntreprise} * (\text{RésultatEntreprise} + \text{RésultatAcquisition}) > (\text{ValeurBoursièreEntreprise} + \text{ValeurBoursièreAcquisition}) * \text{RésultatEntreprise}$$

Soit :

$$\text{ValeurBoursièreEntreprise} * \text{RésultatAcquisition} > \text{ValeurBoursièreAcquisition} * \text{RésultatEntreprise}$$

Soit :

$$\frac{\text{ValeurBoursièreEntreprise}}{\text{RésultatEntreprise}} > \frac{\text{ValeurBoursièreAcquisition}}{\text{RésultatAcquisition}}$$

Soit :

$$PER_{\text{Entreprise}} > PER_{\text{Acquisition}}$$

Enfin, une entreprise a intérêt à procéder à une augmentation de capital réservée pour absorber et fusionner une acquisition si

$$M2B_{\text{Entreprise}} > M2B_{\text{Acquisition}}$$

Puisque la répartition du capital à l'issu s'effectue le plus souvent au prorata des valeurs boursières, calculées d'après les cours moyens sur les 30 derniers jours de cotation.

9.10.6.2 La réduction de capital

Une réduction de capital peut :

- **Etre une réduction de la part du capital ouvert au public – le flottant.**
En ce cas, l'entreprise rachète ses propres actions et pratique l'autocontrôle sous forme d'une participation particulière.
- **Etre une réduction effective de capital.**
En ce cas, l'entreprise rachète ses propres actions et les annule en réduisant en proportion de la fraction rachetée le capital social et les réserves.

&

En **France**, quand une entreprise veut racheter ses propres actions, elle doit l'annoncer à l'avance et elle ne peut le faire que dans la limite de 10 % par an. La **relution** du pouvoir se calcule comme suit :

$$\text{NouveauPouvoir} = \frac{\text{NbAnciensDroitsDeVote}}{\text{NbAnciensDroitsDeVote} - \text{NbDroitsDeVoteRachetés}}$$

Leur pouvoir s'est donc augmenté de :

$$\text{Relution} = \frac{\text{NouveauPouvoir} - \text{AncienPouvoir}}{\text{AncienPouvoir}} = \frac{\text{NbAnciensDroitsDeVote}}{\text{NbAnciensDroitsDeVote} - \text{NbDroitsDeVoteRachetés}} - 1$$

Soit :